

NOTICE DE POSE

Bloc-porte va et vient pivot linteau asservissement intégré



Produits certifiés



BP va et vient EI30 pivot linteau asservi:

- **D3303 SV / D3304 DV** pivot GROOM
- **D3313 SV / D3314 DV** pivot SEVAX

BP va et vient EI30 GD pivot linteau asservi:

- **D3348 DV** pivot GROOM
- **D3352 DV** pivot SEVAX

BP va et vient EI30 pivot linteau asservi sans montants (option avec montants):

- **D3318 DV** pivot GROOM
- **D3322 DV** pivot SEVAX

BP va et vient EI60 pivot linteau asservi:

- **D6303 SV / D6304 DV** pivot GROOM
- **D6313 SV / D6314 DV** pivot SEVAX

BP va et vient EI60 pivot linteau asservi sans montants (option avec montants):

- **D6318 DV** pivot GROOM
- **D6322 DV** pivot SEVAX

BP va et vient EI90 pivot linteau asservi:

- **D9304 DV** pivot GROOM
- **D9314 DV** pivot SEVAX

Sommaire

I)	COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE	3
II)	RECOMMANDATIONS DE POSE.....	4
III)	MISE EN ŒUVRE DE L’HUISSERIE.....	5
IV)	MISE EN PLACE DU VANTAIL	6
V)	REGLAGE DU PIVOT.....	10
VI)	MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE	12
VII)	MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION	12
VIII)	MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT	12
IX)	MISE EN PLACE D’EQUIPEMENTS DAS	14
X)	TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT	15

I) COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

Eléments livrés :

- 1 huisserie bois avec son ou ses pivots,
- 1 ou 2 vantaux suivant la demande avec leurs pentures,
- 1 sachet de crapaudine, par vantail, à fixer au sol,
- 1 boîtier de connexion, si ce dernier est un boîtier anti-réarmement, une notice est fournie (Dans le cas du pivot linteau GRL 200 EMS, si l'alimentation est de 48 V, un boîtier de connexion abaisseur de tension GROOM GRL00217 qui fait aussi anti-réarmement, est fourni avec sa notice)
- Cette notice de pose.

Dans le cas de demande d'équipement DAS tels que gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notices.

Vérifications :

- dimensions de l'huisserie et des vantaux
- force des pivots adaptée à la largeur « l » des vantaux selon le tableau suivant :

Type de pivot	Force	Règle
GROOM GRL200 EMS	3, 4 ou 5 fixe	<ul style="list-style-type: none">- Force 3 : $l \leq 1006$ mm- Force 4 : $1007 < l \leq 1156$ mm- Force 5 : $1157 < l \leq 1230$ mm
SEVAX LUCIFER	3 fixe	<ul style="list-style-type: none">- Force 3 : $l \leq 1020$ mm

- tension des équipements DAS (qui doivent être commandés par rupture de courant)

Manutention :

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

Réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2.

Stockage :

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

II) RECOMMANDATIONS DE POSE

Nous vous rappelons que le changement d'un composant du D.A.S. entraîne la non-conformité de l'installation.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés suivant les règles d'installation de la norme NF S 91-932 et autres normes concernant ce type de matériel, notamment :

- Les lignes de télécommande et de contrôle ne doivent avoir aucune liaison galvanique entre elles et avec tout autre circuit.
- Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câbles prévus pour les canalisations fixes. Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles rigides et à 1 mm² pour les câbles souples. La section des conducteurs devra de plus être choisie de façon à tenir compte des chutes de tension en ligne risquant de compromettre la compatibilité entre les caractéristiques de sortie des dispositifs de commande et les caractéristiques d'entrée des dispositifs télécommandés.
- Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de catégorie CR1 (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité correspondant aux D.A.S. qu'elles desservent.
- Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2.
- La surveillance des lignes de télécommande à émission et des lignes de contrôle est obligatoire. Toutefois, il est admis que ces lignes reliant un matériel déporté de C.M.S.I. à un D.A.S. puissent ne pas être surveillées si l'ensemble des conditions suivantes est respecté :
 - o Chaque ligne a une longueur inférieure à 3 m et elle est facilement visitable
 - o La totalité des lignes, le matériel déporté et le D.A.S. télécommandé se trouvent dans le même volume
 - o Une protection renforcée contre les chocs mécaniques est assurée à ces lignes.
- Le système doit être conçu de manière à limiter les conséquences d'un défaut survenant sur les câbles ou les raccordements. En particulier, une ligne de télécommande au sens de la norme NF S 61-931 ne doit pas comporter plus de 32 Dispositifs Actionnés de Sécurité commandés par émission de courant.

La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m et leurs liaisons doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 50-102.

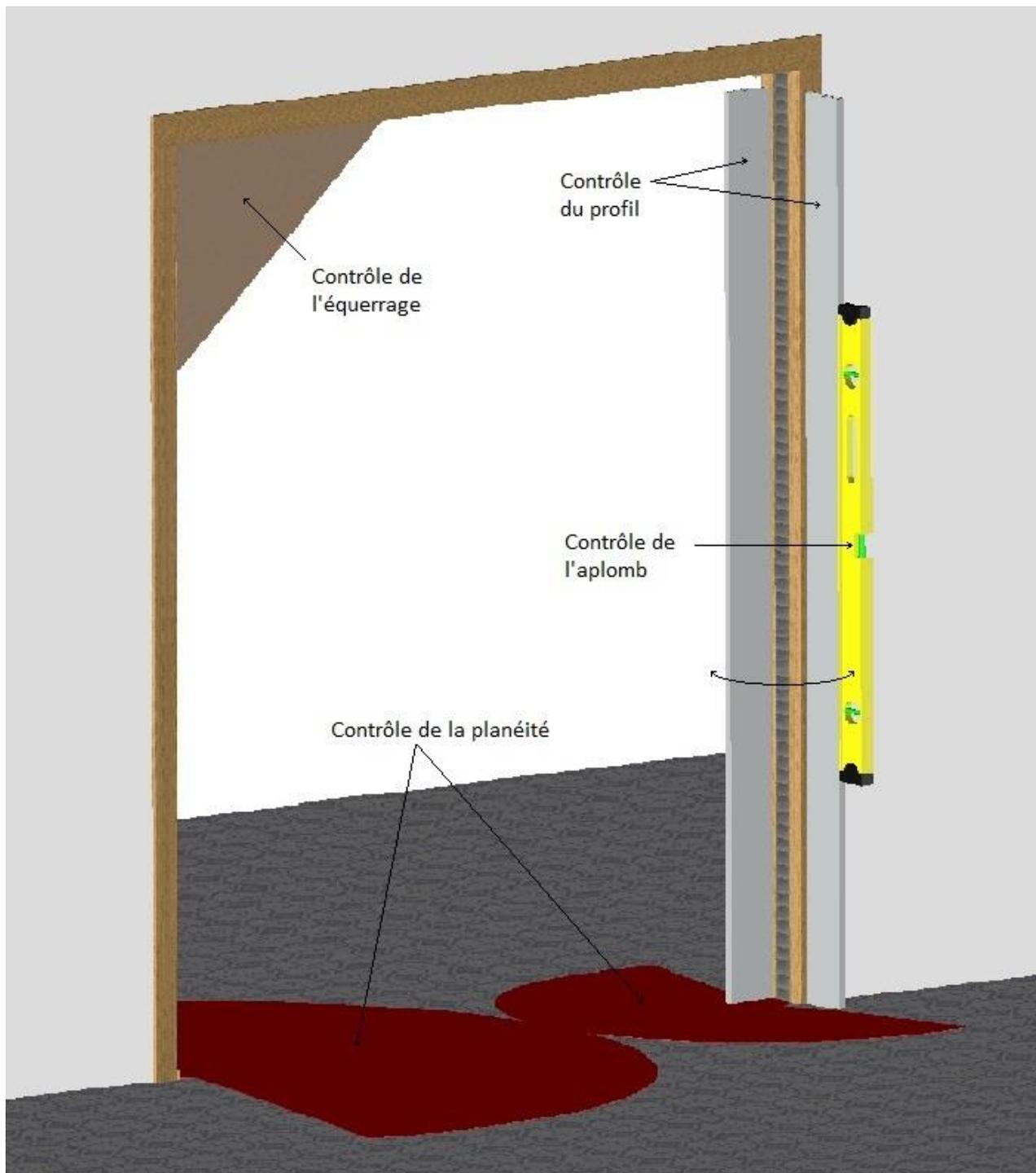
Les opérations d'exploitation et de maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

III) MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE

L'huissierie doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HB.

Vérifier lors de la pose les éléments suivants :

- L'aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau),
- L'équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre),
- Le profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle),
- La planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation.

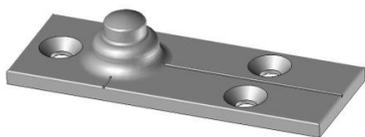


IV) MISE EN PLACE DU VANTAIL

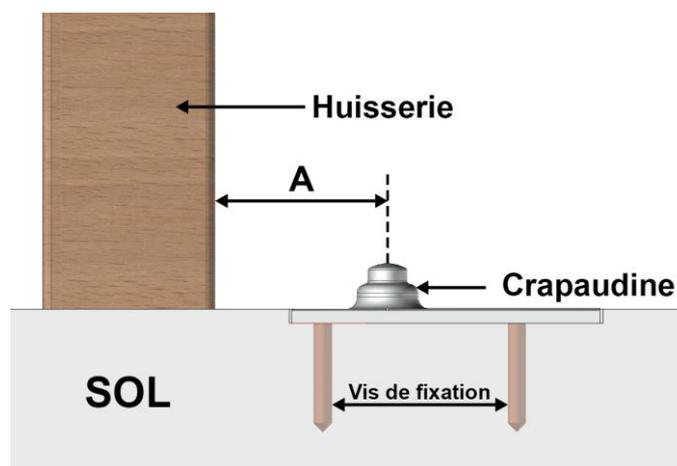
- Mise en place de la crapaudine

Crapaudine GROOM

Crapaudine SEVAX



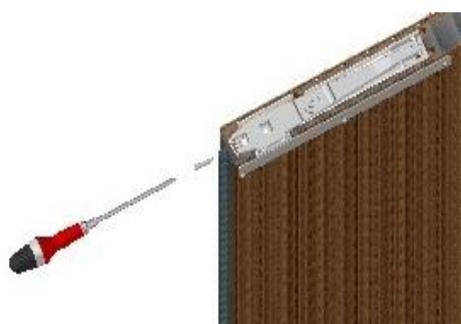
Encastrer et fixer la crapaudine dans le sol fini, avec son axe positionné à une côte A de 56mm (GRL 200 EMS) ou 66mm (LUCIFER) par rapport à l'huissérie. Pour fixer la crapaudine, utilisez les chevilles et les vis fournies dans le sachet contenant la crapaudine ou des vis béton.



La côte A va déterminer le jeu entre le vantail et l'huissérie. L'important est que l'axe de la crapaudine se trouve bien à la verticale de l'axe du pivot linteau. La côte A ne pourra varier de plus de $\pm 2\text{mm}$ sans risque de voir le vantail frotter sur l'huissérie ou générer un jeu trop important.

- Engondage du vantail

Le cas présenté est celui du GRL 200 EMS. Suivre la même procédure pour le cas avec LUCIFER. Lorsqu'il y aura des différences, ces dernières seront précisées.

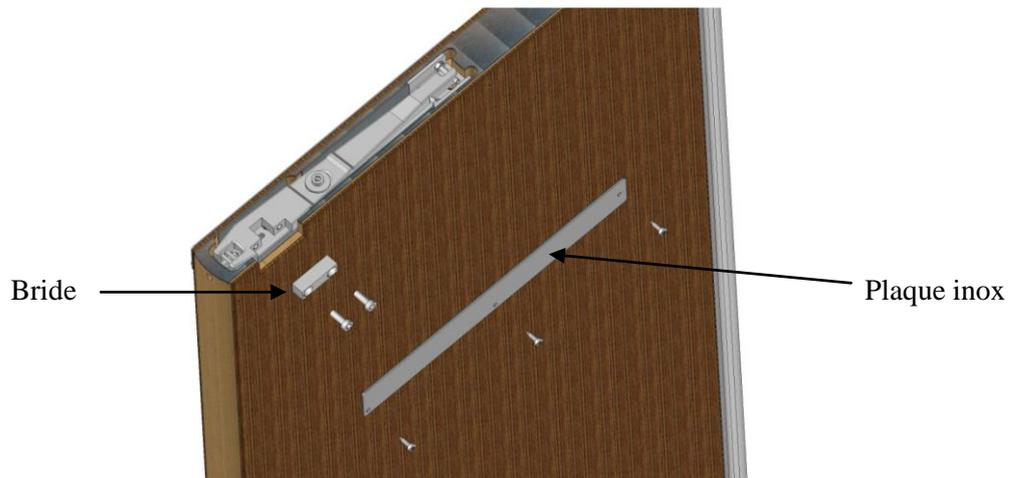


En premier lieu, insérer la vis de réglage du jeu latéral (dans le sachet avec la crapaudine) dans le chant du vantail au niveau de la penture haute à l'aide d'un tournevis plat (dans le cas du LUCIFER la vis de réglage du jeu latéral est déjà en place sur le bras du côté des vis de réglage de l'alignement, voir page 9).

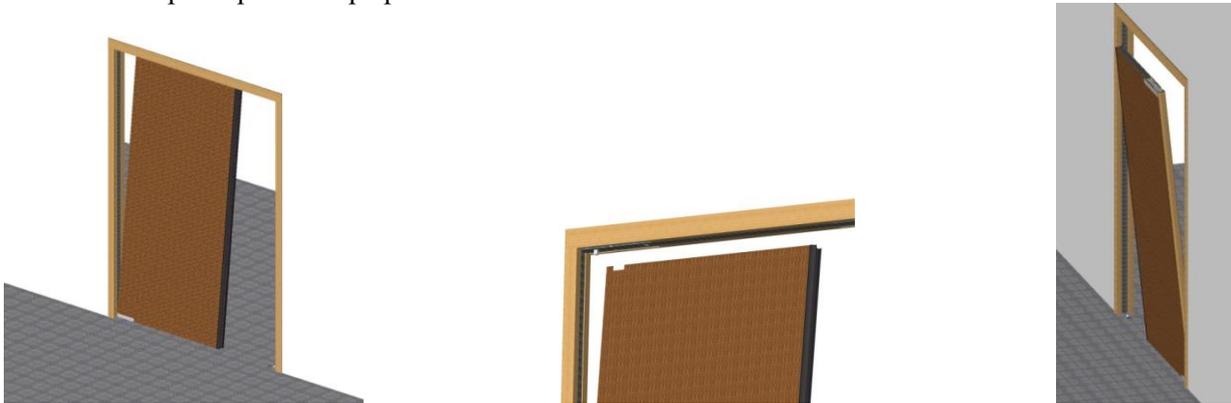
Sur le haut de la porte, enlever la plaque de protection inox (avec un tournevis T10) au niveau de la penture haute sur la face où la penture va recevoir l'axe du pivot.

Dans le cas du GRL200 EMS, préparer la bride de la penture avec ses 2 vis, se trouvant dans le sachet avec la crapaudine, et une clé allen de 5.

Dans le cas du LUCIFER, enlever la bride de la penture avec une clé allen de 5 et préparer la avec ses 2 vis.



Positionner la porte parallèle à l' huisserie et à sa position finale, face recevant l'axe du pivot côté huisserie. Soulever là pour mettre en place la penture basse de la porte sur la crapaudine tout en inclinant le haut de cette dernière pour qu'il ne tape pas dans l' huisserie.



Redresser la porte tout en enclenchant l'axe du pivot dans la penture.



Fixer la bride puis la plaque de protection inox.



- Réglage des jeux
 - o Latéraux :

Lorsque la porte est en place, vérifier les jeux latéraux. Ces derniers peuvent être :

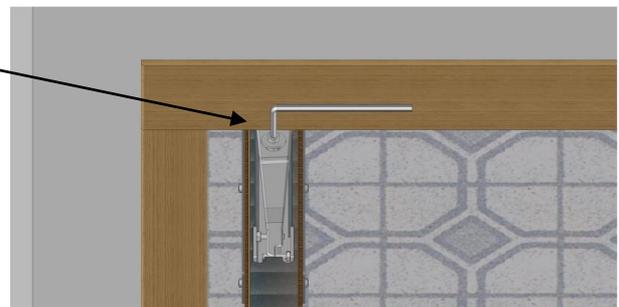
- trop faibles et donc empêcher un bon fonctionnement du vantail car se dernier peut toucher le montant d' huisserie et faire lever le nez du vantail
- trop grands provoquant la vue d'un jour entre le montant d' huisserie et le vantail et faisant piquer du nez ce dernier.



Pivot GROOM GRL200 EMS :

Pour régler ce jeu latéral, ouvrir la porte à 90° puis desserrer la vis de blocage de la penture haute avec une clé allen de 5 mm ainsi que les vis de réglage de l'alignement avec une clé plate de 10.

Nota : Dans le cas d'une huisserie de section > à 118 mm, dégondrer le vantail pour pouvoir accéder à la vis de blocage.



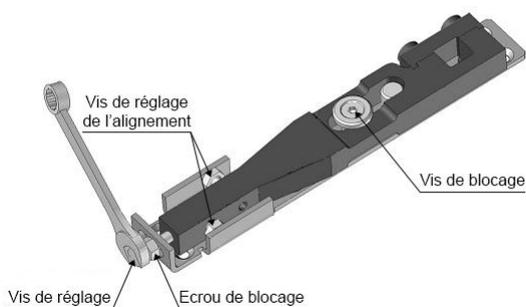
Pour réduire le jeu : visser la vis se trouvant dans le chant du vantail à l'aide d'un tournevis plat.

Pour augmenter le jeu : dévisser la vis.



Ne pas oublier de rebloquer l'écrou de blocage, les vis de réglage de l'alignement ainsi que la vis de blocage de la penture.

Pivot SEVAX LUCIFER :



Débloquer la vis de blocage ainsi que les vis de réglage de l'alignement avec une clé plate de 10.

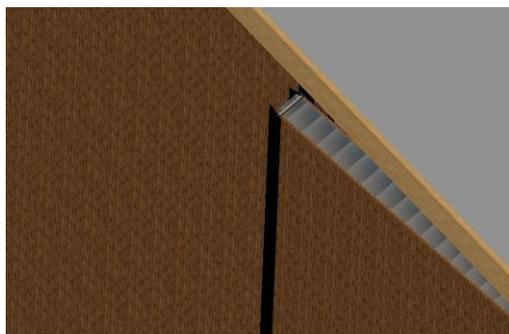
- **Si vous souhaitez réduire le jeu** : desserrer l'écrou de blocage et visser la vis de réglage avec la clé plate de 10.

- **Si vous souhaitez augmenter le jeu** : dévisser la vis de réglage et resserrer l'écrou de blocage.



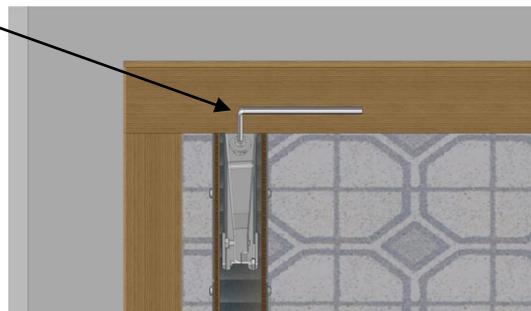
Ne pas oublier de rebloquer l'écrou de blocage, les vis de réglage de l'alignement ainsi que la vis de blocage de la penture.

○ Alignement :



Pour régler ce jeu d'alignement, ouvrir la porte à 90° puis desserrer la vis de blocage de la penture haute avec une clé allen de 5 mm.

Nota : Dans le cas d'une huisserie de section > à 118 mm, dégondrer le vantail pour pouvoir accéder à la vis de blocage.



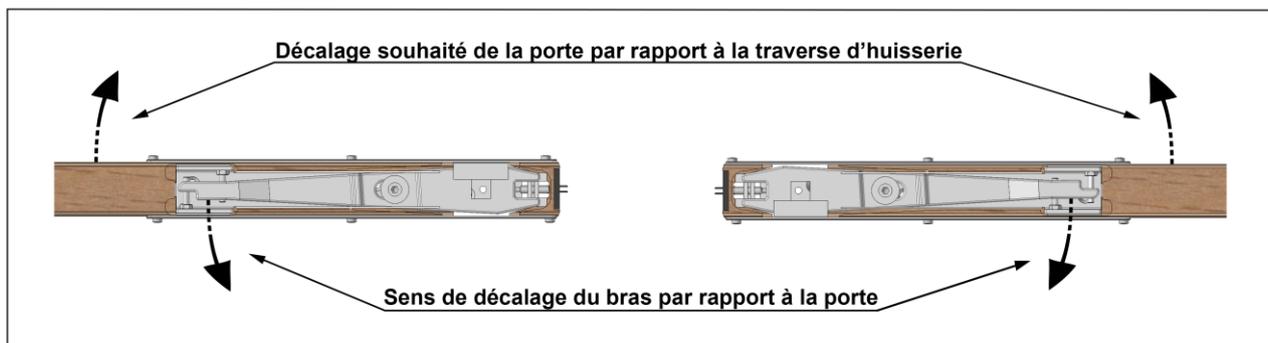
Pour la penture SEVAX, débloquer la vis de réglage du jeu latéral et ne pas oublier de la rebloquer une fois les réglages terminés.

Ensuite, visser ou dévisser les vis de réglage de l'alignement du bras de la penture haute avec une clé plate de 10 afin d'obtenir le bon alignement.



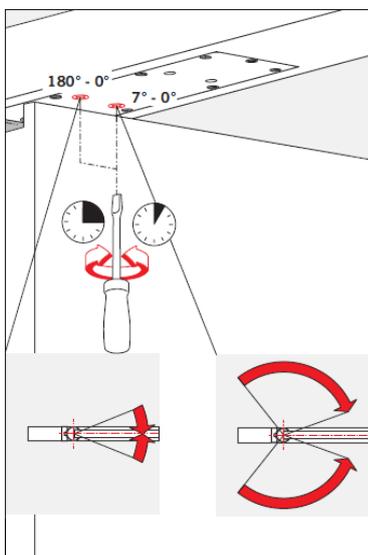
Le bras doit être réglé dans le sens opposé au décalage souhaité de la porte.

Exemple : Si l'on souhaite décaler la porte vers la droite par rapport à la traverse d'huissérie, il faut régler le bras de la penture vers la gauche par rapport à la porte, et inversement si l'on veut décaler la porte vers la gauche.



Ne pas oublier de resserrer la vis de blocage de la penture haute une fois l'alignement obtenu.

V) REGLAGE DU PIVOT

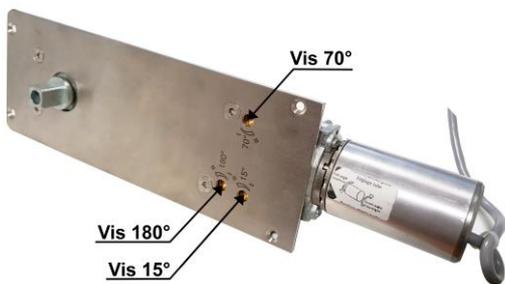


Réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final

Utiliser un tournevis plat pour agir sur les 2 vis de réglage.

Pour le GROOM GRL200EMS, la vis 7° - 0° permet de régler l'à-coup final et la vis 180° - 0° permet de régler la vitesse de fermeture.

Visser pour diminuer la vitesse ou l'à-coup et dévisser pour l'augmenter.



Pour le SEVAX LUCIFER, les vis 180° et 70° permettent d'agir sur la vitesse de fermeture suivant l'angle de la porte et la vis 15° permet d'agir sur l'à-coup final.

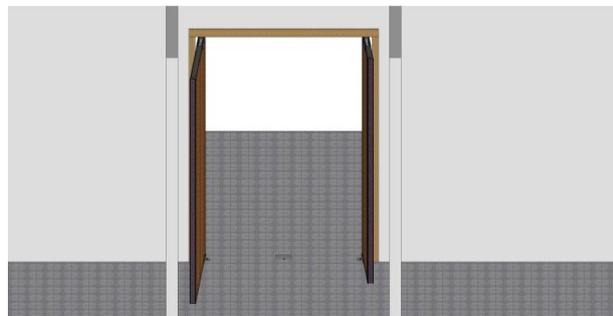
Visser pour diminuer la vitesse ou l'à-coup et dévisser pour l'augmenter.

VI) MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Les dispositifs de retenue sont intégrés aux pivots.



- Dans le cas du pivot linteau LUCIFER, l'alimentation des ventouses peut être de 24 ou 48 V suivant la demande.
- Dans le cas du pivot linteau GRL 200 EMS, si l'alimentation est de 48 V, ne pas oublier d'utiliser un boîtier de connexion abaisseur de tension GROOM GRL00217 qui fait aussi anti-réarmement et qui a un bouton de décondamnation des vantaux et un bouton A.R.I.



VII) MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION

- Contact de position de sécurité :

Il s'agit d'un contact donnant l'information à la C.M.S.I. que la porte est bien fermée. C'est un contact à bille plastique (EFF10400.20) ou métallique (EFF10405.10) positionné en traverse haute de l'huissierie.

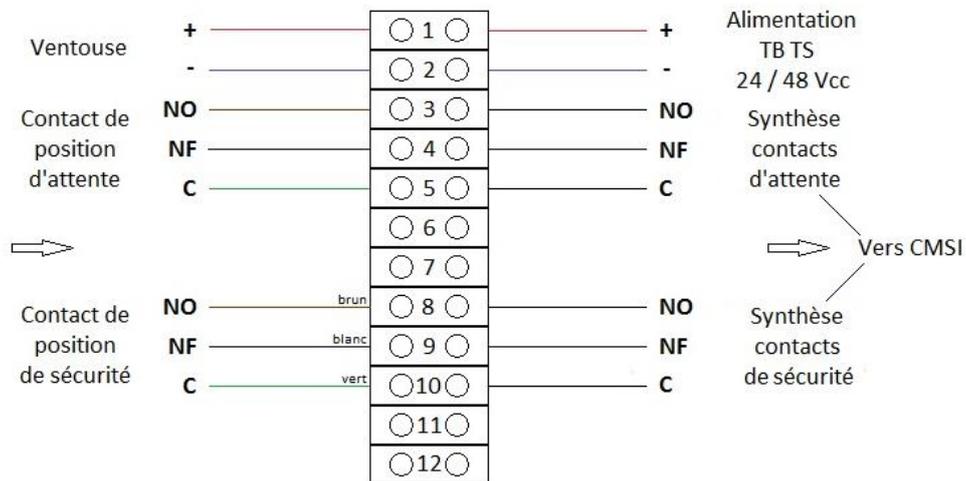
VIII) MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT

Deux types de boîtiers de raccordement existent :

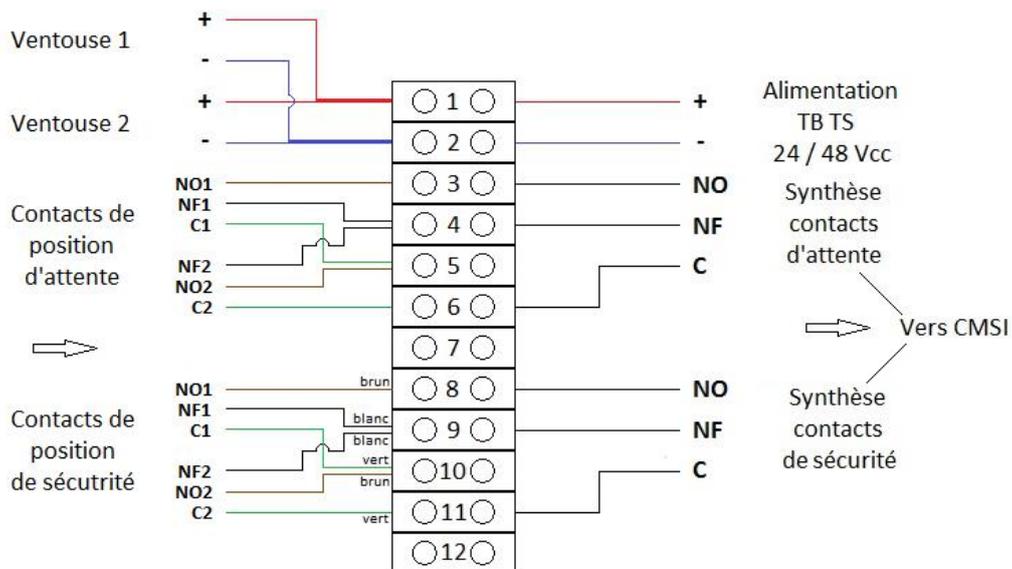
- Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire)

Il s'agit d'un boîtier de dérivation devant être au moins IP42 (§5.2.3 de la norme NF S 61 937-1) et devant avoir une résistance au fil incandescent de 960°C (§9.10 de la norme NF S 61 932). Il contient une barrette de connexion 12 pôles pour un câblage en fonction des deux cas suivants :

- o Bloc-porte 1 vantail :



- o Bloc-porte 2 vantaux :



- Boîtier avec A.R.I.

Il s'agit d'un boîtier avec un bouton A.R.I. (anti-réarmement involontaire), qui peut être sur le boîtier ou déporté suivant le modèle, et qui empêche le passage en position d'attente du bloc-porte, après une alerte incendie, tant que le bouton A.R.I. n'a pas été actionné. Le boîtier est bi-tension et peut avoir, suivant le modèle, un abaisseur de tension (48 /24 V) et / ou un bouton de décondamnation des vantaux.

Câbler le boîtier suivant la notice du constructeur se trouvant avec celui-ci.

IX) MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DAS

Un bloc-porte DAS peut être équipé d'un accessoire ayant son propre procès verbal D.A.S. suivant la fiche XIV de l'annexe de la norme NF S 61 937, à condition bien-sûr qu'il ait une validation feu sur le bloc-porte concerné. Cet accessoire peut être une serrure électrique, un verrou électromagnétique ou une serrure motorisée et fonctionne uniquement en rupture de courant.

Les équipements possibles sont les suivants :

- Verrou électromagnétique EFF 351

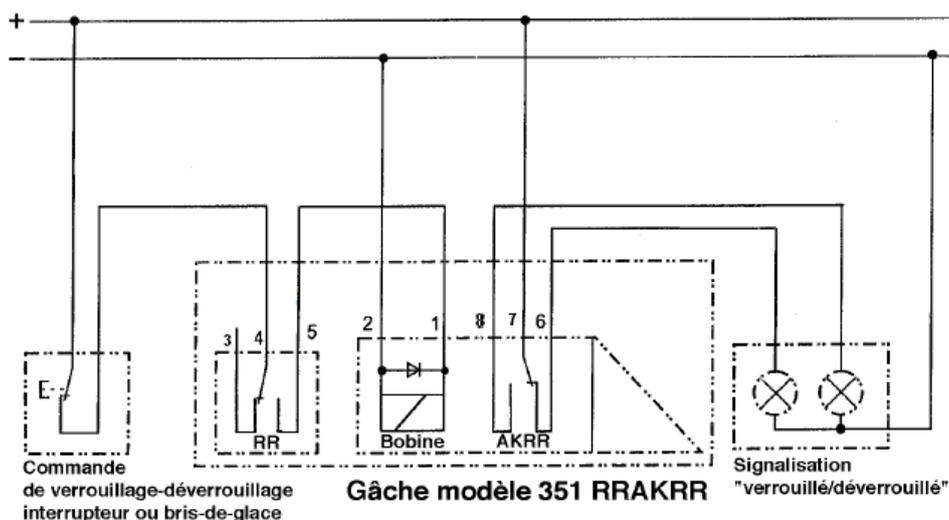


Vérifier la tension d'alimentation de cette dernière qui peut être 24 ou 48 V.

Elle peut avoir les options suivantes :

- RR : contact de signalisation de porte, contact triangle à côté du pêne. Il permet d'alimenter la bobine pour bloquer le pêne en position verrouillé que lorsque la porte est fermée.
- AKRR : contact induit, intégré dans la gâche, signalant la mise en tension ou hors tension de la bobine. Il donne donc l'information gâche verrouillée ou non.
- EFF 10405.10 : contact de position de sécurité, pour la C.M.S.I. C'est un contact métallique à bille qui peut être intégré à la gâche au lieu d'être à part.

Le schéma de câblage est le suivant :



X) TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement en simulant une détection incendie au niveau de la C.M.S.I. Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- La commande manuelle, permettant de faire lâcher les dispositifs de retenue, doit être obtenue sous un couple compris entre 40 et 120 Nm, le point de mesure étant situé à 100 mm de chant du vantail côté opposé rotation.
Si le couple, dans le cas d'une commande par rupture de courant, est supérieur à 120 Nm, le bloc-porte doit être équipé d'un organe de déclenchement facilement accessible, à une hauteur maxi de 1,30 m et à proximité du bloc-porte.

- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)		Distance d axe de rotation / chant de porte (en mm)	Moment de fermeture			
			Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
GRL200EMS	LUCIFER		N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini
≤ 1006	≤ 1020	≤ 950	18	< 26	6	4
1007 à 1156		951 à 1100	26	< 37	9	6
1157 à 1230		1101 à 1174	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)		Couple maximal d'ouverture (Nm)
GRL200EMS	LUCIFER	
≤ 1006	≤ 1020	51
1007 à 1156		66
1157 à 1230		88

- Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou de déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 s.

Pour ces 3 derniers points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture, de l'à-coup final et de la force du ferme-porte (si ce dernier est réglable) jusqu'à l'obtention de résultats conformes.